

# INFORMATION IMPORTANTE

## Réorganisation des éco-points et déchèteries

Mi-décembre, les habitants du **May-sur-Èvre**, de **Bégrolles-en-Mauges** et de **Saint-Léger-sous-Cholet** devront déposer leurs déchets à la déchèterie de **l'Ériboire**. (Saint-Léger-sous-Cholet) ou à Cholet (**Cormier** ou **Blanchardière**)



La carte d'accès sera **obligatoire** pour accéder à la déchèterie de l'Ériboire.

Afin que l'accès aux déchèteries soit réservé aux habitants de l'Agglomération du Choletais (AdC), **un système de contrôle d'accès à l'entrée est mis en place depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016**.

Dès maintenant, vous devez faire une demande de carte d'accès auprès de l'AdC, à l'aide du formulaire au dos, ou sur [cholet.fr](http://cholet.fr) (monespacecitoyen). Cette carte (une par foyer), est **GRATUITE** et donne droit à 12 passages par an\*\*.

La carte vous sera retournée par voie postale.



## COMMENT ÇA MARCHE ?

À l'entrée de chaque déchèterie, vous devrez présenter votre carte d'accès devant une borne, pour lever la barrière. Sur la borne, il vous sera indiqué le nombre de passages restants.

À votre demande, la carte pourra être rechargée de 5 passages supplémentaires (forfait de 10 € donnant droit à 5 passages). Si vous n'avez pas utilisé la totalité de ces passages supplémentaires, le reliquat sera reporté l'année suivante.

### **Vous êtes un professionnel ?**

Contactez le service Gestion des Déchets : n°vert : 0800 97 49 49) ou rendez-vous sur [cholet.fr](http://cholet.fr)

### **Vous êtes une association ?**

Contactez l'AdC pour obtenir un formulaire spécifique.

\*\*Pour les cartes délivrées après le 31 janvier 2019, le nombre de passage crédité sera calculé en fonction du nombre de mois restants dans l'année, sur la base d'un passage par mois.

# FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

- 1 Compléter ce formulaire,
- 2 Joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone...),
- 3 Retourner l'ensemble sous enveloppe dûment affranchie à l'adresse suivante :  
**Agglomération du Choletais**  
**rue St Bonaventure – BP 62111 – 49321 CHOLET CEDEX**  
ou par email à **contactdechets@choletagglomeration.fr**  
en numérisant les documents.

## Identité

Nom\* ..... Prénom\* .....

(pour les couples non mariés indiquez les nom et prénom de votre conjoint(e))\*

Nom ..... Prénom .....

conjoint(e) conjoint(e)

## Vos coordonnées

Adresse\* .....

N° bâtiment, n° appartement, ...\* .....

Code postal\* .....

Commune\* .....

Téléphone domicile .....

Mobile .....

Courriel .....

\*Champs obligatoires

## POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS, RÉPONDEZ À CES QUELQUES QUESTIONS :

Nombre de personnes dans votre foyer : .....

Avez-vous déménagé depuis moins de 3 ans ? OUI  NON

Si OUI, ancienne adresse complète : .....

Type de bacs en votre possession :

BACS	MARRON	JAUNE	Indiquer le code barre (si visible sur le bac)
Aucun			
120/140 Litres (1 à 3 pers.)			
240 Litres (4 à 6 pers.)			
340 Litres (+ de 6 pers.)			

Est-ce que vous compostez ? OUI  NON

Si oui, avez-vous un composteur ? OUI  NON

Une question, appelez le

**N° Vert 0 800 97 49 49**

APPEL GRATUIT



**Moins jeter,  
mieux trier**